

MARIE GRÉGOIRE À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MUSICACTION

Montréal (Québec), le 9 mars 2026 - La Fondation Musicaction est heureuse d'annoncer la nomination de **Marie Grégoire** à la présidence de son conseil d'administration. Elle succèdera au président actuel, Pierre Rodrigue, lorsque son mandat prendra fin le 17 juin prochain après 17 années à ce poste.

Connue pour son parcours de leader engagée dans les communications, la politique et la gestion, Marie Grégoire a occupé plusieurs rôles clés dans la société. Ancienne députée à l'Assemblée nationale du Québec et chroniqueuse politique, elle a cofondé la firme TACT Intelligence-conseil, en plus de siéger sur divers conseils d'administration, notamment à la Fondation pour l'alphabétisation et au Domaine Forget. Après plusieurs années dans la sphère médiatique, elle a été nommée en juillet 2021 au poste de présidente-directrice-générale de BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). Elle est également, depuis 2024, présidente du Réseau francophone numérique (RFN).

« C'est avec beaucoup de fébrilité que je me joins à Musicaction, une organisation phare qui joue un rôle essentiel dans le rayonnement de la musique francophone. Dans la continuité du remarquable travail de Pierre Rodrigue, je suis heureuse de poursuivre cette mission avec une équipe engagée, afin de soutenir les créateurs et de contribuer à écrire la prochaine page de notre musique. » – Marie Grégoire

Les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de Musicaction sont ravis d'accueillir Marie Grégoire, une gestionnaire d'expérience, qui saura insuffler élan et énergie à la Fondation afin de lui permettre de continuer à rester fermement engagée et présente pour ses clientèles.

Depuis 40 ans, la Fondation Musicaction encourage le développement de la musique canadienne. C'est grâce au soutien du ministère du Patrimoine canadien et des contributions des radiodiffuseurs privés que Musicaction développe des programmes d'aide financière visant la production et la promotion de la musique francophone et autochtone, l'élargissement des publics ainsi que le développement de compétences artistiques et entrepreneuriales.